



Fonctionnement des distributions. Info pour les bénéficiaires

info@alorontaide.ch ;
079 174 58 97

Version 24.09.20

Site : alorontaide.ch

Qu'est-ce que ALORONTAIDE

L'association a été fondée afin de donner un coup de pouce aux personnes et familles de la région d'ORON. Le service proposé consiste à sauver des aliments en limite de date de vente pour les redistribuer. Tous les membres de l'association alorontaide sont des bénévoles qui donnent de leur temps pour ce service. Nous sommes livrés par l'association Table Suisse, qui fait le tour des Migros, Coop et autres magasins pour charger des aliments en limite de date de vente. Le choix et la quantité des articles varient en fonction des invendus.

Qui y a droit : Ceux qui reçoivent une carte du Social d'Oron ou une carte "Voisin" d'un parrain.



Nous vous attendons le lundi de 15h à 15h 30, Route du Flon 28, 1610 Oron-la-Ville. Depuis le parking de la COOP, des panneaux indicatifs provisoires seront posés pour vous aider à trouver le lieu. Nous vous offrirons un café ou un thé en attendant la distribution. A l'arrivée, merci de remettre votre carte de bénéficiaire au bureau et de régler votre participation d'un franc.

Si vous prévoyez d'arriver après 15h30, merci de nous en informer au plus tard à 14h.30 par téléphone : 079 174 58 97 (Ce numéro de téléphone est en fonction que le lundi après-midi de 13 h. à 16h.30) afin que nous vous comptons dans le calcul de répartition. Nous vous demandons d'arriver avant la fin de la distribution, vous passerez en dernier. La distribution se termine autour de 16h.30.

Organisation de la distribution



Dès 15h30, nous vous appelons l'un après l'autre pour la distribution, selon un tirage au sort. Des bénévoles, membres de l'association alorontaide, vous accompagnent le long des tables et vous indiquent la quantité disponible pour chacun des articles. C'est le bénévole qui prend l'article et vous le remet. Vous êtes instamment priés de ne pas toucher la marchandise sur les tables tant qu'elle ne vous a pas été remise par le bénévole. Si vous arrivez après 15h.30 vous passez en dernier.



Chaque lundi, nous comptons la marchandise à disposition et calculons la répartition en fonction du nombre de personnes présentes. Nous vous remercions de ne pas réclamer ou vous plaindre pour tenter d'obtenir davantage que ce qui vous est proposé ☺. Le fait de refuser un certain type d'aliment ne donne pas droit à davantage d'un autre aliment.

En général, les enfants ne peuvent pas rester dans la salle de distribution.

Le comité de alorontaide se réserve le droit d'annuler la carte d'un bénéficiaire ne respectant pas les présentes règles, ou suite à un changement de dispositions décidé par le comité.

Y a-t-il des périodes sans distribution ?



Nous assurons des distributions tous les lundis même pendant les vacances scolaires. Par contre les jours fériés fixes : (Lundi de Pâques 5 avril 2021 ; Pentecôte lundi 24 mai 2021 ; Jeûne Lundi 20 sept 2021 ; exceptionnellement : lundi 1^{er} août 2022) et autres fériés qui pourraient tomber sur un lundi , nous ne sommes pas livrés par Table Suisse et il n'y a donc pas de distribution cette semaine-là. En principe vous recevez un Whatsapp vous avertissant que nous ne distribuons pas.



Que faire si un jour vous êtes empêché(e) de venir ?

Nous ne livrons pas chez vous. L'idéal est de demander l'aide d'un autre bénéficiaire que vous connaissez. Celui-ci l'annonce au bureau et pourra prendre de la marchandise pour vous l'amener, il doit disposer de votre carte. Chaque carte sera tirée au sort séparément.